

MAIRIE DE MAZANGÉ

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 12 FÉVRIER 2018

- Présents : Mmes Claudia GANDELIN, Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI, Evelyne VIROS.
Mrs Patrick BRIONNE, Jacques COLAS, Didier DECLERCK, Dominique GAUDRUAU, Vincent NEILZ.
- Absent : Mme Nicole DIJON, Mrs Michel ROUVRE et Loïc ESSERMÉANT.
- Absents ayant donné procuration : Mrs Jules COLIN (procuration à Jacques COLAS), Jean-Yves OZAN (procuration à Evelyne VIROS), Christophe RENON (procuration à Didier DECLERCK).

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- Validé la demande de subvention Dotation Equipement Territoires Vendômois (DETR) pour les travaux de mise en conformité de l'accessibilité Mairie, Salle de conseil et toilettes publiques.
- Approuvé la demande de subvention Dotation Départementale Aménagement Durable ((DDAD) pour des dépenses prévues liées au zéro pesticide (achat d'un désherbeur thermique RIPAGREEN)
- Validé l'achat d'un désherbeur Thermique RIPAGREEN auprès de la société PISSIER pour un montant de 2 290 € H.T. soit 2 748 € TTC.
- Accepté le devis de la société MEFRAN pour l'achat de 2 barnums 3m x 3m (1 440 € TTC).
- Renouvelé le contrat informatique SEGILOG pour 3 ans : Coût annuel de 2 775.60 € TTC pour l'utilisation des logiciels et 308.40 € TTC pour les frais de maintenance et de formation.
- Validé la nouvelle proposition de la société GOUGEON relative à la maintenance des installations électriques des cloches et horloge de l'église.
- Autorisé la signature de la convention avec la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois (CATV) concernant la prestation de service « Dépannage et entretien des biens communautaires.
- Accepté le renouvellement de la convention permettant la mise en œuvre d'un contrat Accompagnement à l'Emploi (CAE) pour le poste d'agent technique.
- Approuvé la modification du contrat de la secrétaire de mairie.
- Donné son accord pour autoriser le lancement de la procédure de passation de marché public concernant le projet de sécurisation voirie RD 5 et accessibilité ERP au « Gué du Loir ».
- Voté les subventions aux associations.

Le Maire,

Patrick BRIONNE



- ex. dossier - ex. affichage mairie - ex. affichage extérieur - ex. secrétaire de séance - ex. Maire